



ASSOCIATION BABY NOVARS

PROJET D'ETABLISSEMENT

Mis à jour annuellement
En vigueur à partir du 01/01/2024

Dernière modification le 01/01/2025

 **Il était une fois**
2 impasse des Pontils
31500 TOULOUSE
05.62.30.88.24

 **Les enfants sages**
211 Av. de Castres
31500 TOULOUSE
05.61.34.27.14

 **Comme une image**
229 Av. Jean Rieux
31500 TOULOUSE
05.61.80.41.68

 **Sur la petite planète**
20 impasse Couzinet
31500 TOULOUSE
05.62.57.92.06



I.	LE PROJET D'ACCUEIL	4
1.1	Les prestations d'accueil proposées.....	4
1.2	Les dispositions particulières prises pour l'accueil d'enfants, de parents ou de personnel en situation de handicap	5
1.3	Les compétences professionnelles mobilisées	6
1.3.1	L'équipe et les intervenants	6
1.3.2	Le travail d'équipe.....	7
1.3.3	L'analyse des pratiques professionnelles et la formation.....	7
1.3.4	L'accueil des stagiaires et des apprentis	8
II.	PROJET EDUCATIF	8
2.1	L'accueil	8
2.1.1	Le premier accueil	8
2.1.2	La familiarisation	8
2.1.3	L'accueil au quotidien, pédagogie et aménagement de l'espace	9
2.1.3.1.	Repères spatio-temporels.....	9
2.1.3.2.	Les référent(e)s	10
2.1.3.3.	L'objet transitionnel : le doudou et/ou la tétine	11
2.1.3.4.	Le portage	12
2.1.3.5.	La verbalisation.....	13
2.1.3.6.	La communication gestuelle associée à la parole, Signe de mains.....	13
2.1.3.7.	Les limites.....	14
2.1.3.8.	Les espaces extérieurs et activités en plein air	15
2.1.3.9.	Les sorties	15
2.2	Le soin.....	16
2.2.1	L'alimentation	16
2.2.2	L'allaitement.....	16
2.2.3	La diversification	16
2.2.4	La collation.....	16
2.2.5	Les repas	16
2.2.6	Le goûter	17
2.2.7	Régimes alimentaires.....	17
2.2.8	Le sommeil.....	17
2.2.9	L'hygiène et les soins corporels	18
2.3	Le développement, le bien-être et l'éveil.....	18
2.3.1	La liberté motrice	18



2.3.2 Le jeu et activités	19
2.3.3 L'approche artistique et culturelle	20
2.3.4 L'égalité fille garçon.....	22
III. LE PROJET SOCIAL ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE	23
3.1 Les modalités d'intégration de l'établissement dans son environnement social et vis-à-vis des partenaires extérieurs	23
3.2 Les modalités de participation des familles à la vie de l'établissement	23
3.3 Les actions de soutien à la parentalité	24
3.4 Les dispositions d'accueil des personnes engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle	24
3.5. La démarche en faveur du développement durable	25
IV. CONCLUSION.....	26



I. LE PROJET D'ACCUEIL

1.1 Les prestations d'accueil proposées

Baby Novars est une association à but non lucratif, régie par la loi de 1901, fondée en 1983.

Son conseil d'administration est constitué de parents bénévoles, élus volontairement lors de l'assemblée générale annuelle. Ces membres élisent ensuite les membres du bureau, incluant les rôles de président, secrétaire et trésorier, entre autres.

Le bureau et le conseil d'administration sont principalement chargés de la gestion financière de l'association ainsi que des décisions stratégiques liées à son développement.

L'association BABY NOVARS comporte 4 crèches :

Il était une fois, 2 impasse des Pontils 31500 TOULOUSE

Agrément de 40 enfants (catégorie « grande crèche »). Date de délivrance de l'autorisation d'ouverture : Décembre 2006.

Les enfants sages, 211 Av. de Castres 31500 TOULOUSE

Agrément de 40 enfants (catégorie « grande crèche »). Date de délivrance de l'autorisation d'ouverture : Juillet 2013.

Comme une image, 229 Av. Jean Rieux 31500 TOULOUSE

Agrément de 32 enfants (catégorie « crèche »). Date de délivrance de l'autorisation d'ouverture : Février 2004.

Sur la petite planète 20 impasse Couzinet 31500 TOULOUSE

Agrément de 50 enfants (catégorie « grande crèche »). Date de délivrance de l'autorisation d'ouverture : Septembre 2009.

Les crèches BABY NOVARS sont financées directement par la CAF au moyen de la Prestation de Service Unique (Psu) et bénéficient du soutien de la Mairie de Toulouse et du Conseil départemental.



Toutes les crèches Baby Novars bénéficient de la certification Labelvie.

Ce label valorise les structures engagées dans une démarche de développement durable, en mettant l'accent sur le bien-être au travail, la responsabilité sociale des entreprises (RSE), la santé et l'écologie. Il s'adresse aux établissements souhaitant adopter et promouvoir des pratiques bienveillantes et responsables. Labelvie incite notamment les crèches à améliorer les conditions de vie et de travail des enfants comme du personnel.





Les différentes prestations d'accueil proposées sont :

- La période de familiarisation
- L'accueil régulier
- L'accueil occasionnel
- L'accueil exceptionnel ou d'urgence

Le détail des prestations d'accueil est développé dans le règlement de fonctionnement de l'association.

L'association BABY NOVARS peut accueillir les enfants ayant des besoins spécifiques liés à un handicap ou porteurs d'une maladie chronique.

1.2 Les dispositions particulières prises pour l'accueil d'enfants, de parents ou de personnel en situation de handicap

« Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille, quelle que soit ma situation ou celle de ma famille »

Principe 1 Charte nationale de l'accueil du jeune enfant.

Plusieurs dispositions sont prises pour accueillir des enfants, des parents ou du personnel en situation de handicap :

- **Accessibilité des locaux** : L'association Baby Novars s'assure que les locaux restent accessibles à tous
- **Accompagnement personnalisé** : mise en place de projets éducatifs individualisés en collaboration avec la référente santé et accueil inclusif (RSAI) de l'association, le Dr Sandra PLOUSSARD (pédiatre), en concertation avec les parents et les professionnels spécialisés.
- **Formation du personnel** : sensibilisation et formation sur les besoins spécifiques des enfants et/ou parents accueillis.
- **Collaboration avec des spécialistes** : partenariats avec des professionnels de santé (kinésithérapeutes, orthophonistes, etc.).
- **Matériel adapté** : équipements spécifiques pour répondre aux besoins de mobilité ou de communication.

Ces mesures visent à favoriser l'inclusion et le bien-être de l'enfant, de sa famille et de l'ensemble du personnel.



1.3 Les compétences professionnelles mobilisées

1.3.1 L'équipe et les intervenants

L'ensemble du personnel permettant le fonctionnement de l'établissement est en adéquation avec la réglementation en vigueur.

Le personnel de Baby Novars est constitué d'une équipe pluridisciplinaire d'environ 80 salariés :

- Des infirmières puéricultrices
- Une pédiatre, référente santé et accueil inclusif.
- Une infirmière
- Des éducatrices de jeunes enfants (EJE)
- Des auxiliaires de puériculture (AP)
- Des aides maternel(le)s (AM)
- Des agents d'entretien et/ou de cuisine
- Des apprenti(e)s et/ou contrats aidés
- Des postes administratifs

L'association BABY NOVARS souhaite aller au-delà des exigences réglementaires en termes de taux d'encadrement. Selon la loi, il faut un professionnel pour 5 enfants ne marchant pas et un pour 8 enfants qui marchent. BABY NOVARS améliore ces ratios en affectant un professionnel pour 4 à 5 enfants qui ne marchent pas, et un pour 5 à 6 enfants qui marchent. Cette initiative vise à offrir un encadrement de meilleure qualité, favorisant une attention plus individualisée pour les enfants.

La réglementation exige un ratio d'encadrement de 60 % de professionnels qualifiés (CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance) et 40 % de diplômés (Éducateurs de Jeunes Enfants, auxiliaires de puériculture, infirmières, puéricultrices). Toutefois, Baby Novars ambitionne d'inverser ce ratio en augmentant la proportion de diplômés au sein de son équipe. Cette démarche illustre sa volonté d'élever la qualité de l'encadrement et des soins prodigués aux enfants, en s'appuyant sur des qualifications plus élevées pour garantir un accompagnement adapté et professionnel.

Baby Novars dispose d'un Comité Social et Économique (CSE) actif, jouant un rôle clé dans la vie de l'association. Les trois membres titulaires du CSE se réunissent une matinée par semaine pour aborder les différentes questions et préoccupations des équipes. Le CSE agit comme un relais essentiel entre les salariés et la direction, centralisant les demandes et participant à des réunions régulières avec la direction, la médecine du travail et l'inspection du travail, afin de veiller au respect des conditions de travail et à la santé des employés. En parallèle, il organise des activités conviviales, telles que des sorties ou des événements, pour renforcer la cohésion d'équipe et améliorer le bien-être au travail. Grâce à son implication, le CSE contribue à maintenir un dialogue social constructif et un environnement professionnel épanouissant.

L'association Baby Novars fait appel à plusieurs intervenants extérieurs et internes pour enrichir les activités des enfants en crèche :

- **Intervenant Baby Gym** : 4 matinées par an, avec du matériel pour des ateliers de gymnastique adaptés.
- **Bibliothécaires et bénévoles de "Lire et faire lire"** : pour des séances de lecture régulières.



- **Personnel interne formé** : ateliers d'éveil sonore et de yoga, animés une fois par mois dans toutes les structures de l'association.

Chaque année, les préférences exprimées par le personnel orientent le choix des intervenants extérieurs dans les crèches Baby Novars. Les activités proposées sont variées : elles peuvent inclure des séances musicales animées par un professionnel, des ateliers créatifs ou encore des expériences originales comme les ateliers Snoezelen. Cette diversité contribue à enrichir les expériences des enfants tout en stimulant leur développement sensoriel et artistique.

1.3.2 Le travail d'équipe

« Pour que je sois bien traité(e), il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants » Principe 9 Charte nationale de l'accueil du jeune enfant.

Baby Novars accorde une priorité essentielle à la communication, tant au sein des équipes qu'avec la hiérarchie, pour garantir le bien-être de son personnel. Des réunions régulières, organisées en l'absence des enfants, permettent de favoriser les échanges, de partager les pratiques professionnelles et de renforcer la coordination. Ces moments d'échange créent un environnement collaboratif, propice à l'amélioration continue et à la mutualisation des compétences.

L'association organise des réunions d'équipe mensuelles d'une durée de 1h30. Ces réunions ont lieu sauf les mois où une réunion GAPP (Groupe d'Analyse des Pratiques Professionnelles) est programmée, ces dernières étant organisées quatre fois par an.

Elle favorise également les interactions entre les équipes des quatre crèches grâce à l'organisation de diverses réunions thématiques, telles que des réunions entre éducateurs de jeunes enfants (EJE), des commissions dédiées à l'organisation de la kermesse ou encore des commissions écolo-crèche. Ces rencontres permettent une mise en commun des savoir-faire et des expériences. Cette organisation en réseau constitue un véritable atout pour l'association.

En parallèle, l'équipe de direction se réunit deux après-midi par mois pour renforcer la cohésion, ajuster la gestion des équipes et maintenir une communication fluide.

1.3.3 L'analyse des pratiques professionnelles et la formation

« J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents »

Principe 10 Charte nationale de l'accueil du jeune enfant.

Depuis 2023, l'association Baby Novars a mis en place des séances d'analyse des pratiques animées par un intervenant extérieur. Ces sessions visent à offrir aux équipes un cadre de réflexion collective sur leurs pratiques professionnelles. Chaque salarié dispose de 7 heures d'analyse réparties sur l'année, favorisant les échanges, la prise de recul et une amélioration continue de la qualité du travail auprès des enfants.



L'association Baby Novars accorde une grande importance à la formation continue de son personnel, soutenue par une politique de formation dynamique. Chaque année, les crèches ferment pendant 2 à 3 journées pédagogiques, permettant à l'ensemble du personnel de suivre des formations ciblées, adaptées aux besoins identifiés lors des entretiens annuels d'évaluation. En complément de ces sessions collectives, des formations individuelles peuvent être accordées en réponse aux demandes spécifiques des employés. Par ailleurs, l'association encourage et accompagne activement les démarches de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) en fonction des nécessités du service, offrant ainsi des opportunités de développement professionnel et de reconnaissance des compétences.

1.3.4 L'accueil des stagiaires et des apprentis

L'association Baby Novars attache une grande importance à l'accueil et à la formation des stagiaires et apprentis. Elle collabore avec des établissements de formation délivrant des diplômes d'État (puéricultrices, infirmiers, éducateurs de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, psychomotriciens, etc.).

Pour garantir un accompagnement de qualité, des tuteurs sont désignés pour superviser les stagiaires et apprentis. Une formation spécifique est proposée aux tuteurs encadrant les apprentis, afin de leur permettre de transmettre leurs compétences de manière adaptée et efficace. Cette démarche vise à offrir aux apprentis un suivi enrichissant et formatif, tout en contribuant à l'amélioration continue des pratiques professionnelles au sein de l'association.

II. PROJET EDUCATIF

2.1 L'accueil

« Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli(e) quand ma famille est bien accueilli(e), car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache. »

Principe 3 Charte nationale de l'accueil du jeune enfant.

2.1.1 Le premier accueil

Lors de l'arrivée d'un nouvel enfant, l'association Baby Novars attache une grande importance à l'accueil préalable de la famille. Une rencontre est organisée pour présenter le projet d'établissement, discuter des pratiques professionnelles et faire visiter la structure. Ce moment d'échange vise à instaurer dès le départ un lien de confiance essentiel avec la famille.

2.1.2 La familiarisation

Chaque année, Baby Novars accueille de nouvelles familles et organise une période de familiarisation pour accompagner l'enfant dans son adaptation à la crèche. Durant cette phase, l'enfant est suivi par un(e) professionnel(le) référent(e) et son binôme, qui deviennent les principaux interlocuteurs de la famille. Cette période, dans l'idéal d'une semaine au minimum, est essentielle pour offrir à l'enfant un sentiment de sécurité et permettre aux parents de transmettre toutes les informations nécessaires à son bien-être.



La familiarisation joue un rôle essentiel en permettant :

- À l'équipe de découvrir progressivement l'enfant et ses parents, en prenant en compte leurs besoins et habitudes.
- À l'enfant de s'habituer à son nouvel environnement et aux personnes qui en prendront soin.
- De sécuriser affectivement l'enfant grâce à une séparation progressive et adaptée à son rythme et à celui de ses parents.
- D'instaurer progressivement un lien de confiance avec la famille.

2.1.3 L'accueil au quotidien, pédagogie et aménagement de l'espace

« J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil. »
Principe 8 Charte nationale de l'accueil du jeune enfant.

Les locaux des crèches Baby Novars sont aménagés conformément aux normes en vigueur et spécifiquement adaptés à l'accueil des tout-petits. Selon les particularités et contraintes propres à chaque structure, l'organisation peut être faite par groupe d'âge ou en sections d'âges mixtes.

- **"Il était une fois" :**
 - 1 groupe de bébés
 - 2 groupes de moyens/grands
- **"Les enfants sages" :**
 - 1 groupe de bébés/moyens
 - 2 groupes de moyens/grands
- **"Comme une image" :**
 - 1 groupe de moyens
 - 1 groupe de grands
- **"Sur la petite planète" :**
 - 1 groupe de bébés/moyens
 - 2 groupes de moyens/grands

Pour une meilleure visibilité, le site internet de l'association propose des plans et des photos des intérieurs des crèches, permettant ainsi aux familles de découvrir l'aménagement des espaces.

2.1.3.1. Repères spatio-temporels

Pour se sentir en confiance et en sécurité, l'enfant a besoin de savoir ce qui l'attend. Il lui faut des repères clairs dans le temps et dans l'espace, essentiels à son bien-être et à son développement.

Les repères dans le temps

Un déroulement régulier et stable des journées est primordial pour les jeunes enfants. Cette régularité leur permet :

- de se situer dans le temps,
- d'apprendre à attendre,
- de gérer et surmonter les frustrations.



Bien qu'aucune journée ne soit identique en raison de la richesse et de la variété des activités proposées, voici un exemple du rythme quotidien à la crèche.

- **7h30 : Ouverture de la crèche** Les enfants arrivent de manière échelonnée, sans heure imposée sauf pendant les repas. Il est recommandé qu'ils soient présents aux moments clés de la journée, tels que les activités du matin et le repas, pour profiter pleinement des temps forts.
- **Matinée : Activités et jeux libres** Des ateliers sont organisés par groupes en exploitant les différents espaces de la crèche. Lorsque le temps le permet, les enfants peuvent aussi profiter du jardin en jeux libres avant le repas.
- **11h : Repas** : Après un passage aux toilettes et un lavage des mains, les moyens et grands s'installent par petits groupes pour le repas, favorisant les échanges avec les adultes. Les bébés, quant à eux, mangent selon leurs besoins individuels.
- **12h30/13h : Préparation à la sieste** Les enfants passent en petits groupes à la salle de change pour des soins d'hygiène et de confort. Accompagnés de leur référent, ils rejoignent ensuite le dortoir. Les rituels apaisants incluent la présence sécurisante d'un adulte et, si besoin, le doudou et/ou la sucette, la possibilité de l'écoute d'une musique douce. La durée de la sieste varie selon les enfants. Ceux qui se réveillent tôt sont invités à aller jouer dans une salle dédiée.
- **15h30/16h : Goûter** Après le goûter, des jeux libres sont proposés, en intérieur ou en extérieur, par petits groupes.
- **19h : Fermeture de la crèche**

Les repères dans l'espace

L'enfant a également besoin de repères clairs dans l'espace, qui lui assurent stabilité et autonomie.

- **Espaces personnels** Chaque enfant dispose d'un :
 - casier pour ranger ses affaires,
 - lit toujours placé au même endroit.
- **Espaces fonctionnels** Les espaces sont définis et facilement identifiables par les enfants :
 - **L'espace d'accueil**, lieu de rencontres affectives entre enfants, adultes et environnement.
 - **L'espace jeux**, où les enfants trouvent des jouets et objets adaptés à leurs envies.
 - **La fenêtre**, un repère symbolique pour dire au revoir le matin ou attendre l'arrivée des parents le soir.
 - **Le coin repas**, favorisant les interactions pendant les repas.
 - **La salle de change**, associée aux moments de soin et de confort.

Ces repères stables dans l'espace permettent à l'enfant d'être actif et autonome. Plus la relation entre l'enfant et son environnement est cohérente et rassurante, plus elle contribue positivement à son épanouissement.

2.1.3.2. Les référent(e)s

Dans nos structures, chaque groupe d'âge est accompagné par plusieurs professionnels référents. Ces référents jouent un rôle central, en particulier lors de la phase d'adaptation à la crèche.

Le référent agit comme un lien essentiel entre la crèche et la famille. Il accueille, rassure et établit une relation d'attachement réciproque avec l'enfant. Cet attachement affectif est



fondamental pour le développement de la sécurité intérieure de l'enfant, qui lui permettra d'acquérir progressivement une autonomie sereine. Le lien d'attachement, en tant qu'élément clé du développement socio-affectif, constitue une base émotionnelle et affective à partir de laquelle l'enfant explore son environnement en toute confiance.

La qualité de ce lien entre adultes et enfants est déterminante pour le développement de la personnalité. Elle est influencée par les expériences des premières années de vie et par la manière dont les partenaires d'interaction répondent aux besoins de l'enfant. Pour favoriser ce lien, nous offrons aux enfants un environnement stable et sécurisant, et restons attentifs à leurs signaux émotionnels, en y répondant de manière adaptée. C'est grâce à cette stabilité que l'enfant peut progressivement tolérer des séparations plus longues de son milieu familial.

Un attachement solide et sécurisant constitue la base qui permet à l'enfant de se détacher progressivement des adultes référents pour explorer le monde qui l'entoure et développer son autonomie. Si la relation entre l'enfant et son référent est privilégiée, elle n'est pas exclusive : en étant mis en confiance par son référent, l'enfant peut ensuite établir une relation de confiance avec l'ensemble des professionnels de la structure.

La notion de référent répond également au besoin de repères de l'enfant, en assurant une attention individualisée et adaptée à ses besoins spécifiques. Elle offre par ailleurs aux parents un interlocuteur privilégié pour les échanges concernant leur enfant.

En milieu collectif, la notion de maternage est envisagée sous l'angle de l'attachement affectif et de la création d'un environnement maternant, stable et continu. Cet environnement est conçu pour favoriser à la fois la sécurité affective et l'autonomie progressive des enfants.

2.1.3.3. L'objet transitionnel : le doudou et/ou la tétine

Le doudou, présent en toutes circonstances, joue un rôle essentiel pour l'enfant dans la gestion de l'absence parentale. En tant qu'objet transitionnel, il facilite le passage entre le milieu familial et le cadre collectif de socialisation qu'est la crèche. Il accompagne l'enfant dans son autonomie et dans ses premières expériences de séparation.

À la crèche, l'enfant peut accéder librement à son doudou tout au long de la journée. Cet objet ne lui est jamais retiré s'il souhaite le garder près de lui. Le doudou est particulièrement précieux lors des moments de tristesse, de colère ou en fin de journée, procurant à l'enfant un réconfort face à des émotions fortes ou des instants d'insécurité. Il agit comme un rempart protecteur, permettant à l'enfant de tester de nouvelles expériences affectives ou physiques tout en maintenant un équilibre intérieur stable.

Le doudou a une place importante dans l'intégration de l'enfant à la crèche et dans la gestion de la séparation avec ses parents. Pour les bébés, qui ne peuvent encore symboliser, nous proposons, si besoin, aux parents de laisser un tissu ou un foulard imprégné de leur odeur pour rassurer leur enfant.

Le doudou aide l'enfant à surmonter l'angoisse de séparation et agit comme un substitut affectif, maintenant la relation parent-enfant en l'absence des parents. Il soutient également l'enfant face aux réalités du monde extérieur et aux frustrations qu'elles peuvent engendrer.

Dans ce cadre, il nous semble indispensable de respecter le rôle du doudou en crèche, car il répond au besoin de sécurité de l'enfant et apaise ses angoisses. Cet objet est laissé à la disposition de l'enfant, qui est le seul à pouvoir décider de son utilisation. Avec le temps et au fil du développement de l'enfant, l'attachement au doudou diminue progressivement, laissant place à une autonomie croissante.



De la même manière, les enfants qui utilisent une tétine à la maison doivent en laisser deux à la crèche en permanence, afin de garantir qu'elles soient toujours disponibles en cas de besoin.

Chaque enfant a accès à sa tétine à tout moment, en fonction de ses besoins ou de ses envies. Toutefois, les professionnels encouragent les enfants à poser leur tétine lorsqu'elle n'est pas nécessaire, afin de favoriser leur autonomie et leur expression verbale. L'attitude des professionnels vis-à-vis de la tétine est cohérente avec les pratiques familiales, tout en tenant compte que la crèche peut être perçue par l'enfant comme un environnement affectivement moins sécurisant que la maison. Par conséquent, l'enfant peut avoir un besoin accru de cet objet rassurant dans ce contexte. Les professionnels s'assurent d'adopter une approche bienveillante et respectueuse des besoins individuels de chaque enfant.

Nous reconnaissons que les idées négatives souvent associées au doudou ou à la tétine – telles que les risques de disputes, d'hygiène, de dépendance ou la crainte qu'ils entravent le jeu et la communication – ne sont pas fondées. Au contraire, ces objets :

- Facilitent la séparation avec les parents.
- Apaisent l'enfant lors de difficultés diverses.
- Rassurent à l'endormissement.
- Favorisent l'autonomie.
- Réduisent l'agressivité.

Cependant, nous notons que certains enfants ne s'attachent pas à un objet spécifique et trouvent leur sécurité par d'autres moyens, adaptés à leur personnalité et à leur développement. Qu'il s'agisse d'un doudou, d'une tétine ou d'une autre source de réconfort, l'essentiel reste de répondre aux besoins individuels de chaque enfant, en respectant son rythme et ses ressources propres.

2.1.3.4. Le portage

À la crèche, l'enfant fait face à une séparation de sa famille et de son environnement habituel. Toutefois, il est essentiel de préserver sa sécurité affective pour l'aider à s'épanouir dans ce nouveau cadre.

Parmi les pratiques mises en place, le portage occupe une place centrale. Ce contact physique offre à l'enfant une présence rassurante, qui apaise ses angoisses et renforce son sentiment de sécurité. Les professionnels reconnaissent que le contact physique est un besoin fondamental pour l'enfant dès sa naissance, indispensable à son développement harmonieux. Contrairement à certaines idées reçues, le portage ne constitue pas une « mauvaise habitude », mais un soutien affectif essentiel favorisant un développement équilibré.

Que ce soit pour accompagner une séparation avec un parent, favoriser l'endormissement, consoler un chagrin ou répondre à un besoin d'apaisement, les professionnels se rendent disponibles pour porter l'enfant. Le portage établit une relation privilégiée et intime entre l'enfant et l'adulte, le plaçant à hauteur d'échange et de partage. Cela permet à l'enfant, tout en se sentant sécurisé, d'observer, d'écouter et de découvrir activement son environnement.

Un enfant porté développe plus rapidement un sentiment de sécurité de base : il pleure moins longtemps, se calme plus vite et se libère progressivement de ses angoisses. Avec le temps, ce sentiment de sécurité contribue à renforcer son autonomie.

Comme le souligne l'adage : « *Un bébé bien porté est un bébé bien portant.* » Le portage est un outil précieux pour le bien-être et le développement global de l'enfant, tout en répondant à son besoin naturel de proximité physique.



2.1.3.5. La verbalisation

La verbalisation est un élément fondamental dans l'accompagnement des enfants, quel que soit leur âge. Elle permet de mettre des mots sur les actions, les émotions et les événements du quotidien, offrant ainsi aux enfants des repères essentiels pour comprendre leur environnement et s'y adapter. À travers la parole, l'adulte aide l'enfant à construire son langage, à exprimer ses besoins et à nommer ses ressentis, favorisant ainsi son développement cognitif et émotionnel.

Associer des mots aux gestes ou aux situations vécues permet à l'enfant de faire des liens entre ses expériences et le langage. Cette pratique contribue également à rassurer l'enfant, en lui montrant que ses émotions et ses comportements sont compris et acceptés. Par exemple, décrire une action comme « Je vais t'aider à enfiler ton manteau » ou « Tu as l'air en colère, veux-tu m'en parler ? » offre à l'enfant une structure et une reconnaissance de ce qu'il vit.

La verbalisation ne se limite pas aux jeunes enfants ; elle reste cruciale à tous les âges. Chez les plus grands, elle permet de favoriser la réflexion, de développer leur capacité à argumenter, et de renforcer leur compréhension des règles sociales et des interactions. En expliquant clairement chaque situation, qu'il s'agisse d'un jeu, d'un conflit ou d'une consigne, l'adulte établit une communication de qualité, fondée sur l'écoute et le respect mutuel.

Cette pratique, essentielle dans le cadre de la crèche, assure un lien continu entre les gestes, les émotions et les mots. Elle crée un environnement dans lequel chaque enfant se sent entendu, compris et accompagné dans son apprentissage de la communication et de la vie en collectivité.

2.1.3.6. La communication gestuelle associée à la parole, Signe de mains

La communication gestuelle est un outil qui facilite les échanges préverbaux avec les enfants. Elle accompagne notre parole en utilisant des signes spécifiques qui éclairent le contexte et donnent du sens aux interactions. Chaque signe met en lumière une action ou une intention, permettant à l'enfant de devenir acteur de ses besoins et de ses ressentis.

Cette pratique est déjà intégrée dans les crèches, à travers des signes simples tels que « dodo », « chut », « oui/non », « au revoir », « bisous », ou « bravo ». En allant plus loin, des gestes issus du vocabulaire de la Langue des Signes Française (LSF), comme « encore », « manger », « boire », « bon appétit », « faim », « bobo », « jouer » ou « doudou », sont utilisés pour renforcer les échanges. Bien que la LSF (Langue des Signes Française) serve d'inspiration, la communication gestuelle utilisée en crèche reste distincte de cette langue.

Cette démarche s'inscrit dans une approche bienveillante, respectueuse du bien-être et de l'individualité de chaque enfant. En signant, on offre à l'enfant une nouvelle manière de s'exprimer, renforçant son rôle d'acteur dans la communication. Ce mode d'interaction permet de reconnaître et de prendre en compte ses besoins, ses émotions.

En utilisant les signes, l'adulte adopte une posture différente : il se place face à l'enfant, prend le temps de le regarder, de l'observer et d'instaurer une véritable connexion. Ce processus respecte le développement et le rythme de l'enfant, en s'appuyant sur son premier mode de communication : le corps, les mains et les mimiques.

Le geste, associé à la parole, agit comme un pont vers l'expression verbale. Il libère l'enfant en lui permettant de communiquer, même lorsqu'il ne maîtrise pas encore les mots.



Bénéfices de la communication gestuelle

- Amélioration de la compréhension des besoins, ressentis et émotions de l'enfant.
- Renforcement du rôle actif de l'enfant dans la communication.
- Valorisation de l'estime de soi et de la confiance, tant pour l'enfant que pour l'adulte.
- Réduction des frustrations, à la fois pour l'enfant et pour les professionnels.
- Création d'un moment privilégié dans la relation : signer implique de prendre le temps d'échanger, de se regarder et de s'observer mutuellement.
- Aspect ludique qui rend l'apprentissage des signes agréable pour l'enfant.
- Développement de la psychomotricité et de la latéralisation.
- Renforcement du lien entre les parents, la crèche et l'enfant, grâce à un langage commun.

La communication gestuelle doit toujours être associée à la parole pour conserver son rôle de support. Son efficacité repose sur une pratique quotidienne, régulière et cohérente. Cet outil offre une approche respectueuse et ludique pour enrichir les interactions entre les enfants et les adultes, tout en soutenant leur développement et leur épanouissement.

2.1.3.7. Les limites

La vie en collectivité impose l'établissement de règles nécessaires pour garantir la sécurité et le bien-être de tous les enfants. Le rôle des professionnels est d'accompagner chaque enfant dans l'apprentissage de ces règles, tout en veillant à ce qu'il puisse interagir harmonieusement avec ses pairs et les adultes dans un cadre respectueux.

À la crèche, nous adoptons une approche éducative fondée sur une dynamique d'action et de communication, soutenue par une relation éducative bienveillante. Les limites sont établies pour offrir à chaque enfant des repères clairs et structurants, qui lui permettront de se construire.

Le rôle des professionnels consiste à poser ces limites et à exprimer les interdits, tout en accompagnant l'enfant dans la gestion des frustrations qui en découlent. Ces apprentissages sont essentiels pour permettre à l'enfant de découvrir et d'explorer son environnement de manière sécurisante, réaliste et adaptée.

Savoir dire « non » est une condition indispensable pour favoriser la socialisation et le développement de l'enfant, en lui montrant que les règles sont là pour le protéger et l'aider à grandir.

Il est essentiel que l'enfant comprenne le sens et l'importance des règles posées, ainsi que les réponses apportées par les adultes. Pour ce faire, la verbalisation joue un rôle central : chaque situation est expliquée à l'enfant, permettant de transformer les limites en repères clairs et constructifs.

Poser des limites ne signifie pas brimer l'enfant, mais plutôt lui offrir un cadre stable et rassurant, essentiel à sa construction personnelle. L'enfant a besoin d'éprouver la solidité des adultes pour se sentir en sécurité et évoluer dans un environnement où les règles sont appliquées avec cohérence. Cette cohérence, discutée et partagée au sein de l'équipe, garantit une unité dans les pratiques professionnelles.

Enfin, il est également primordial de maintenir un dialogue avec les familles sur les pratiques éducatives mises en œuvre dans la crèche. Ces échanges renforcent la compréhension mutuelle et assurent une continuité entre les repères donnés à la crèche et ceux établis au sein du milieu familial.



2.1.3.8. Les espaces extérieurs et activités en plein air

Chaque structure de l'association Baby Novars dispose d'un espace extérieur aménagé, équipé de jeux adaptés à l'âge et aux besoins des enfants. Ces espaces permettent aux tout-petits de profiter de moments en plein air, favorisant leur développement moteur, leur curiosité et leur créativité.

Conformes à l'esprit « Écolo Crèche », ces espaces offrent également la possibilité de pratiquer des activités de jardinage, telles que la plantation de fleurs, d'herbes aromatiques ou de légumes. Ces ateliers sensibilisent les enfants à la nature et au respect de l'environnement dès leur plus jeune âge.

Les enfants peuvent profiter des espaces extérieurs tout au long de l'année, sauf en cas de pluie ou de conditions météorologiques extrêmes. Ils sont équipés de vêtements adaptés à la saison – manteaux, bottes, bonnets ou chapeaux – pour garantir leur confort et leur sécurité pendant les activités en extérieur. Ces sorties régulières en plein air contribuent à leur bien-être et leur éveil, tout en leur offrant une connexion précieuse avec la nature.

2.1.3.9. Les sorties

Dans nos structures, les sorties occupent une place essentielle dans le développement des enfants. Réservées aux plus grands, elles leur permettent de vivre des expériences variées, d'élargir leur horizon et de stimuler leurs sens. Ces moments à l'extérieur encouragent les enfants à gagner en autonomie tout en favorisant leur éveil culturel et social. Les sorties sont également un apprentissage de la vie en société, offrant des opportunités de rencontres avec d'autres personnes et de découvertes de nouveaux environnements, notamment le milieu naturel.

Sorties régulières

Chaque mois, des sorties régulières sont organisées pour enrichir le quotidien des enfants les plus grands :

- **La piscine** : Cette activité permet aux enfants de découvrir des sensations uniques au contact de l'eau. Elle aide à développer leur motricité, à acquérir une certaine autonomie et à renforcer leur confiance en eux. Chaque enfant aborde l'eau à son rythme, sous la supervision attentive et bienveillante des adultes encadrants. Cette sortie ludique est également un moment de partage privilégié pour les crèches de l'association, qui profitent ensemble de cette activité.
- **La bibliothèque** : Les crèches « Les enfants sages », « Sur la petite planète » et « Il était une fois... » se rendent à la médiathèque de Toulouse, tandis que « Comme une image » se rend à la bibliothèque de la Côte Pavée. Organisées en petits groupes de 8 enfants, ces séances favorisent l'écoute et la découverte des livres. Lors de chaque visite, les enfants écoutent des histoires sélectionnées par la bibliothécaire, puis explorent librement les livres, choisissant leurs préférés. À la fin de la séance, une sélection d'ouvrages est empruntée pour prolonger cette expérience en crèche, où les enfants apprennent à en prendre soin avant de les rapporter.

Sorties occasionnelles

En complément, des sorties plus ponctuelles sont proposées tout au long de l'année : théâtre, marché, ludothèque, parc, Quai des savoirs, etc. Ces expériences offrent aux enfants l'opportunité de découvrir de nouvelles sensations, de stimuler leur curiosité et de s'ouvrir davantage au monde qui les entoure.



Ces sorties, qu'elles soient régulières ou exceptionnelles, sont pensées pour les enfants les plus grands, leur offrant une richesse d'expériences et favorisant leur intégration progressive dans leur environnement social et culturel.

2.2 Le soin

2.2.1 L'alimentation

L'association Baby Novars assure l'ensemble de l'alimentation des enfants pendant leur présence à la crèche, à l'exception du lait maternisé, qui reste à la charge des familles afin de répondre à la diversité des choix disponibles et permettre aux familles de sélectionner le lait maternisé le mieux adapté à leur enfant. Les repas, préparés par le traiteur PETIBIO, sont élaborés à partir d'aliments 100 % biologiques, de saison, et autant que possible locaux. Cette approche garantit des menus équilibrés et adaptés aux besoins des enfants,

2.2.2 L'allaitement

À Baby Novars, les mamans ont la possibilité d'allaiter leur enfant dans la structure. Des espaces adaptés sont mis à disposition pour l'allaitement, en prenant en compte les souhaits des mères et les contraintes logistiques de la crèche, dans le respect des capacités de l'établissement. Le personnel veille à garantir des conditions d'hygiène optimales pour la gestion du lait maternel. Si une mère souhaite tirer son lait, ce choix est pleinement respecté, et le lait est donné à l'enfant en fonction de son rythme. Un protocole d'allaitement leur est remis dès l'inscription pour les accompagner dans cette démarche.

2.2.3 La diversification

Les parents, généralement guidés par les recommandations de leur médecin, précisent les modalités d'introduction des nouveaux aliments pour leur enfant. Actuellement, la diversification alimentaire commence entre 4 et 6 mois. Le personnel de la crèche suit les directives des parents et s'efforce de respecter le rythme et les besoins nutritionnels spécifiques de chaque enfant. Une transition douce vers de nouveaux aliments est ainsi assurée. Ces échanges avec les familles permettent de personnaliser l'approche, contribuant de manière essentielle à la santé et au bien-être de l'enfant.

2.2.4 La collation

Chaque matin, aux alentours de 9h, une collation composée de produits biologiques, peut être proposée aux enfants des groupes moyens et grands. Bien que cette collation ne soit pas une nécessité nutritionnelle, elle constitue un moment convivial.

2.2.5 Les repas

À la crèche Baby Novars, les repas se déroulent par petits groupes et en plusieurs services, adaptés au rythme de chaque enfant, et sont conçus comme des moments conviviaux et agréables. Avant de passer à table, un rituel est mis en place pour encourager l'apprentissage et l'implication des enfants : ils commencent par un lavage des mains, suivi de la présentation du menu du jour. Une comptine sur le thème de l'alimentation est parfois chantée pour rendre ce moment encore plus ludique et engageant.

Pour les plus grands, les repas sont servis sous forme de plateaux contenant l'ensemble des plats, ce qui leur permet de manger à leur propre rythme et dans l'ordre de leur choix. Cette approche réduit l'attente et limite les frustrations. Il n'existe aucune contrainte autour des repas



: un enfant peut choisir de manger son dessert même s'il n'a pas terminé son plat principal. Les enfants sont encouragés à goûter, mais jamais forcés, et les professionnels adoptent une attitude neutre, sans manifester de réaction affective en fonction des quantités consommées.

2.2.6 Le goûter

À la crèche Baby Novars, le goûter est fourni par la structure et adapté à l'horaire de réveil de chaque enfant après la sieste. Pour les anniversaires, les enfants feront un gâteau lors d'un atelier pâtisserie (ingrédients 100% BIO fournis par la structure). Les parents qui le souhaitent peuvent apporter des jus de fruits BIO 100% pur jus et excluront les bonbons et sucreries, car les anniversaires sont très fréquents ! En cas d'anniversaires rapprochés, ils peuvent être regroupés afin de simplifier l'organisation.

2.2.7 Régimes alimentaires

Tout régime alimentaire particulier, lié à la santé d'un enfant, est soumis à l'évaluation du référent santé de la crèche. Un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) est alors élaboré et signé conjointement par la direction, la famille et le médecin traitant de l'enfant. Ce document précise les modalités d'accueil adaptées aux besoins de santé de l'enfant. Par ailleurs, les familles ont la possibilité de demander des menus spécifiques, tels que sans porc ou sans viande, en fonction de leurs choix alimentaires ou convictions personnelles, tout en veillant au respect des besoins nutritionnels de l'enfant.

2.2.8 Le sommeil

Au sein de l'association Baby Novars, le rythme de sommeil des enfants est respecté dans la mesure du possible, tout en s'adaptant aux besoins spécifiques de chaque enfant. En cas de questionnement de la famille sur le rythme de sommeil de l'enfant à la crèche et/ou à la maison, un rendez-vous sera proposé à la famille afin de trouver ensemble des solutions adaptées à la situation.

Chaque enfant dispose d'un lit adapté à son âge, toujours placé au même endroit pour lui offrir un repère rassurant. Le personnel veille à respecter les rituels d'endormissement propres à chaque enfant, favorisant une transition douce et apaisante vers le sommeil. Par ailleurs, un protocole de surveillance des siestes est mis en place pour garantir la sécurité et le bien-être des enfants tout au long de leur repos.

Le sommeil des bébés

Le sommeil des bébés est organisé de manière totalement individualisée afin de respecter les besoins spécifiques de chaque enfant. Les siestes sont échelonnées tout au long de la journée, en fonction des rythmes naturels des bébés, pour leur offrir des conditions optimales de repos.

Le personnel adopte une approche bienveillante et attentive pour accompagner chaque bébé vers l'endormissement. Cela inclut des gestes doux, tels que des caresses ou des bercements, ainsi qu'une voix apaisante pour instaurer un climat de sécurité et de sérénité. Lorsque nécessaire, le portage est utilisé pour reconforter l'enfant, en tenant compte de ses préférences et de ses besoins.

Pour garantir une surveillance continue, un baby phone est utilisé lorsque le nombre de bébés endormis est limité. Le protocole de surveillance des siestes est également appliqué : un(e) professionnel(le) effectue des passages réguliers toutes les 10 minutes pour s'assurer du bien-être et de la sécurité des enfants.



Ce soin particulier porté à l'accompagnement au sommeil, combiné à une surveillance rigoureuse, vise à créer un environnement chaleureux et sécurisé où chaque bébé peut s'endormir en toute quiétude, favorisant ainsi son bien-être et son développement global.

Le sommeil des plus grands

Le sommeil des plus grands est accompagné d'un moment de transition calme, souvent agrémenté d'une histoire ou de musique apaisante pour les aider à se détendre. Pour encourager leur autonomie, les enfants sont invités à se déshabiller seuls et à ranger leurs vêtements dans un sac nominatif, renforçant ainsi leur sentiment d'indépendance et de responsabilité.

Les référent(e)s du groupe sont présent(e)s pour accompagner les enfants au moment de l'endormissement, veillant à instaurer un climat de sérénité et de sécurité. Pendant toute la durée de la sieste, les professionnel(le)s se relaient dans le dortoir pour surveiller les enfants et s'assurer que chacun puisse se réveiller à son propre rythme.

En cas de faible nombre d'enfants dans le dortoir, un baby phone est utilisé pour garantir une surveillance continue. Le protocole de surveillance des siestes est alors appliqué, avec un passage d'un(e) professionnel(le) toutes les 10 minutes pour vérifier la sécurité et le bien-être des enfants. Cette organisation assure un environnement adapté, sécurisé et respectueux des besoins de chaque enfant.

2.2.9 L'hygiène et les soins corporels

Les enfants sont régulièrement encouragés à se laver les mains : à leur arrivée avec leurs parents, avant les repas, après des activités salissantes ou encore après être allés aux toilettes. Les changes sont réalisés aussi souvent que nécessaire, garantissant confort et hygiène.

Lors de l'apprentissage de la propreté, les professionnels adoptent une approche respectueuse du rythme de chaque enfant, en concertation avec les parents. L'enfant est régulièrement invité à utiliser les toilettes, ce qui favorise une transition progressive vers l'autonomie dans un cadre bienveillant et adapté à ses besoins.

2.3 Le développement, le bien-être et l'éveil

« J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et exercé mes multiples capacités. »
Principe 2 Charte nationale de l'accueil du jeune enfant.

2.3.1 La liberté motrice

Nous accordons une importance particulière au respect du développement moteur naturel de chaque enfant. La liberté motrice consiste à offrir aux enfants un environnement sécurisé et adapté, leur permettant d'explorer librement leurs capacités motrices à leur propre rythme, sans intervention ou stimulation excessive de la part des adultes.



Les principes clés de la liberté motrice incluent :

- **Un aménagement de l'espace réfléchi** : Les espaces sont conçus pour encourager les mouvements spontanés, avec des équipements adaptés et des surfaces sûres favorisant l'exploration et les expériences sensori-motrices.
- **L'observation bienveillante** : Les professionnels accompagnent les enfants par une présence rassurante, en leur laissant l'initiative de leurs mouvements. Ils observent et interviennent uniquement si nécessaire pour garantir la sécurité.
- **Le respect du rythme de l'enfant** : Chaque enfant développe ses compétences motrices (rouler, ramper, marcher, grimper) à son propre rythme, sans être placé dans une position qu'il ne peut atteindre seul. Les professionnels s'engagent à ne pas mettre les enfants dans des postures ou situations motrices qu'ils ne sont pas encore en capacité d'atteindre ou de maintenir de manière autonome.

Cette approche favorise la confiance en soi, l'autonomie et le bien-être global de l'enfant. En permettant aux tout-petits d'acquérir progressivement des compétences motrices dans un cadre bienveillant et sécurisé, nous contribuons à leur épanouissement harmonieux, tant sur le plan physique qu'émotionnel.

2.3.2 Le jeu et activités

« Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel(le)s qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir. »

Principe 4 Charte nationale de l'accueil du jeune enfant.

« Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement. »

Principe 6 Charte nationale de l'accueil du jeune enfant.

Le jeu constitue un besoin essentiel au développement physique et psychique de l'enfant. C'est son activité principale, lui permettant de se construire, d'expérimenter, de se socialiser et d'acquérir de nouvelles compétences.

À la crèche, des activités dites « dirigées » sont proposées en priorité le matin, en petits groupes, et sont adaptées à l'âge des enfants. De plus, des semaines thématiques, telles que la semaine du goût ou celle des saisons, sont régulièrement organisées pour enrichir leurs découvertes.

Notre mission est de mettre à la disposition des enfants des outils ludiques qui stimulent leurs apprentissages fondamentaux. Lors de la planification des activités, nous réfléchissons systématiquement à leur apport pour l'enfant, en tenant compte de l'importance de l'expérimentation et du jeu à cet âge. En tant que professionnel(le)s de la petite enfance, nous nous engageons à respecter les choix des enfants en leur laissant la liberté de manipuler, d'explorer et de développer leurs compétences à leur propre rythme.

L'objectif des activités proposées n'est pas la productivité, mais le plaisir de faire et le cheminement pour y parvenir, favorisant ainsi l'épanouissement et l'apprentissage dans un cadre bienveillant.



Le bien-être et le développement global de l'enfant

Les activités en crèche sont avant tout conçues pour offrir du plaisir et favoriser l'épanouissement global de l'enfant. L'objectif principal n'est pas d'aboutir à un "produit fini" (comme un dessin ou une création), mais plutôt de permettre aux enfants de découvrir, d'expérimenter et d'apprendre à leur rythme.

Par exemple, manipuler des matières comme de la peinture ou de la pâte à modeler n'a pas pour but de créer un "bel objet", mais plutôt d'encourager la curiosité, l'exploration sensorielle, la motricité fine et la créativité.

Valoriser le cheminement plutôt que le résultat

Il est important de souligner que chaque enfant est différent, et qu'à la crèche nous encourageons chacun à faire ses propres découvertes sans pression de performance. Par exemple, dans un atelier de construction, l'enfant peut prendre autant de plaisir à déconstruire qu'à construire. Cela fait partie intégrante de son processus d'apprentissage.

Mettre l'accent sur le fait que "faire et défaire" permet aux enfants de développer leur capacité à résoudre des problèmes, à exercer leur autonomie et à explorer le monde autour d'eux.

Rassurer sur l'importance du jeu

Le jeu est un moyen essentiel pour l'enfant d'apprendre et de grandir. Qu'il s'agisse de jouer à cache-cache, de cuisiner de manière imaginaire ou de construire une tour, l'essentiel est de stimuler leur imagination et de respecter leur rythme.

C'est par ces expériences de jeu libre que les enfants développent leur confiance en eux, leur créativité et leur capacité à coopérer avec les autres, ce qui est plus important que l'atteinte d'un objectif "productif".

Encourager l'autonomie et la valorisation des processus naturels

Le plaisir de l'enfant réside souvent dans le processus plutôt que dans le résultat. Lorsqu'il se sent libre d'explorer, il acquiert des compétences essentielles comme la patience, la persévérance et l'autonomie.

Par exemple, lors des activités comme le jardinage ou le dessin, l'enfant est libre de choisir comment il souhaite s'impliquer, sans contrainte de "bien faire" ou de produire un "résultat attendu".

Dans le cadre de la crèche, le bien-être des enfants passe par leur liberté de jouer, d'expérimenter et de découvrir sans pression. L'objectif est de favoriser leur épanouissement personnel, leur confiance en eux et leur curiosité naturelle.

2.3.3 L'approche artistique et culturelle

« Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels. »

Principe 5 Charte nationale de l'accueil du jeune enfant.

L'approche artistique et culturelle en crèche joue un rôle essentiel dans l'éveil des tout-petits, en stimulant leur imagination et en favorisant leur créativité. Elle offre aux enfants l'opportunité d'explorer leurs sens, de découvrir de nouveaux horizons et de s'exprimer librement.



Dans le cadre de nos ateliers, nous mettons régulièrement en place des journées sans « jouets », mais pas sans « jouer ». Lors de ces journées, les jouets traditionnels sont remplacés par des objets du quotidien avant l'arrivée des enfants. Ces derniers sont alors libres de réinventer ou non l'usage de ces objets, en expérimentant différentes manières de les utiliser et en donnant libre cours à leur imagination. Cette approche encourage la créativité et la découverte dans un cadre ludique et stimulant.

Ateliers créatifs et d'expression artistique

Peinture, dessin, collage : Ces activités permettent aux enfants d'exprimer leurs émotions et leurs idées de manière libre. Les enfants sont encouragés à utiliser différentes techniques (doigts, pinceaux, éponges) et matériaux (peinture, crayons, papiers de différentes textures, etc.).

Modelage, manipulation de matériaux naturels : Des ateliers de pâte à modeler, pâte à sel, maïzena ou d'autres matériaux naturels (sable, feuilles...) sont mis en place pour développer la motricité fine des enfants, tout en stimulant leur créativité.

Musique et danse : L'introduction à la musique, par des instruments simples (maracas, tambourins, xylophones), et la participation à des séances de danse libre permettent aux enfants de découvrir les sons et les rythmes tout en bougeant leur corps.

Activités musicales et sonores

Ateliers d'éveil sonore : Les ateliers d'éveil sonore à Baby Novars, animés par des professionnel(le)s formé(e)s, offrent aux enfants une immersion dans le monde des sons à travers des objets naturels tels que des coquillages, des noix, des feuilles sèches, du bambou, et des Calebasses. Ces matériaux permettent aux enfants d'explorer différentes textures et résonances, stimulant ainsi leur curiosité auditive. De plus, ces moments sont ponctués d'instantanés calmes sans paroles, créant un environnement apaisant où les enfants peuvent se concentrer pleinement sur les sensations sonores. Ces ateliers favorisent ainsi l'éveil sensoriel et la relaxation.

Comptines et jeux chantés : La musique est souvent intégrée au quotidien par le biais de comptines, de chansons gestuelles ou de jeux musicaux pour favoriser l'éveil au langage, le rythme et la socialisation.

Découverte de la littérature et des contes

Les enfants sont initiés au plaisir de la lecture grâce à des séances régulières de lecture. Cela peut être fait par les professionnels ou des intervenants extérieurs, comme des bibliothécaires (partenariat avec la médiathèque José Cabanis et la bibliothèque de Jean Rieux) ou des bénévoles, notamment dans le cadre de l'association 'Lire et faire lire' avec laquelle l'association Baby Novars collabore.

Sensibilisation aux arts du spectacle

Les spectacles de marionnettes, de théâtre et les séances de kamishibai occupent une place importante dans l'éveil artistique des enfants. Ces expériences immersives leur permettent de découvrir les arts du spectacle de manière ludique et adaptée à leur âge.

Les marionnettes, par exemple, captivent leur attention par le biais de personnages animés et d'histoires, favorisant à la fois leur imaginaire et leur compréhension des récits. Le théâtre, quant à lui, leur offre une introduction au jeu scénique, les aidant à explorer différentes émotions, situations et interactions sociales. Enfin, le kamishibai, un art narratif japonais basé



sur des images illustrées, stimule leur imagination visuelle tout en enrichissant leur écoute et leur compréhension des histoires.

Ces activités ne se limitent pas à l'aspect divertissant : elles encouragent également le développement du langage, de l'empathie et de la créativité des enfants, tout en les sensibilisant à la richesse de l'expression artistique.

Collaboration avec des artistes et intervenants extérieurs

Les crèches de Baby Novars accordent une grande importance aux talents musicaux des parents, qui sont parfois invités à venir partager leur passion en jouant de la musique pour les enfants. Ces instants privilégiés créent un lien unique entre les familles et la crèche, tout en enrichissant le quotidien des enfants par une diversité d'expériences musicales.

Les enfants ont ainsi l'opportunité de découvrir une variété d'instruments et de styles musicaux, éveillant leur curiosité et nourrissant leur plaisir d'explorer le monde sonore. Ces séances musicales, empreintes de convivialité, contribuent activement à leur éveil culturel et artistique, tout en renforçant leur ouverture au partage et à la diversité des expressions musicales.

2.3.4 L'égalité fille garçon

« Fille ou garçon, j'ai besoin qu'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionne(le)s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité. »

Principe 7 Charte nationale de l'accueil du jeune enfant.

L'égalité fille-garçon est un principe fondamental guidant les pratiques éducatives. Elle repose sur l'adoption d'approches non genrées, visant à éviter les stéréotypes et à valoriser les enfants pour leurs qualités et intérêts personnels, indépendamment de leur genre.

- **Activités mixtes** : Les jeux et activités proposés sont variés et accessibles à tous, sans attribution de rôles ou de tâches en fonction du sexe. Qu'il s'agisse de jeux moteurs, créatifs ou liés au soin, tous les enfants sont encouragés à participer selon leurs envies. Cette approche leur permet de découvrir des intérêts variés et de développer leurs compétences de manière équilibrée.
- **Matériel pédagogique inclusif** : Les livres, jouets et outils éducatifs utilisés à la crèche reflètent une diversité de représentations et évitent les clichés genrés. Ils permettent aux enfants de s'identifier à des personnages variés et d'explorer des univers différents, favorisant ainsi une ouverture d'esprit et le respect de la diversité.
- **Modèle de langage** : Le personnel adopte un langage inclusif et valorisant, exempt de distinctions genrées. Chaque enfant est encouragé et soutenu dans ses choix et ses actions, sans préjugés liés à son genre.

Cette démarche vise à offrir un environnement où filles et garçons peuvent grandir en développant librement leur potentiel, leurs talents et leur personnalité. Elle contribue également à poser les bases d'une société plus égalitaire en sensibilisant dès le plus jeune âge à l'importance du respect et de l'inclusion.



III. LE PROJET SOCIAL ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE

3.1 Les modalités d'intégration de l'établissement dans son environnement social et vis-à-vis des partenaires extérieurs

L'intégration de l'établissement dans son environnement social repose sur une démarche active de collaboration avec les acteurs locaux et les partenaires extérieurs. Cette approche vise à créer des liens solides et à favoriser des échanges mutuels bénéfiques entre la crèche, les familles, et les partenaires sociaux, culturels et éducatifs.

Relations avec les partenaires institutionnels

L'association entretient des relations de confiance avec les institutions locales (mairies, CAF, PMI) afin d'assurer une gestion concertée des enjeux sociaux et éducatifs et d'accéder aux dispositifs de soutien pour les familles et les professionnels.

Ces modalités permettent à Baby Novars de s'inscrire dans une dynamique sociale positive, tout en favorisant des pratiques responsables et durables en cohérence avec les valeurs de l'association.

Collaboration avec les associations locales et les services publics

Des partenariats sont établis avec des services de santé (PMI), d'éducation et des organisations d'aide à la parentalité (centre parental du foyer du May, StopVEO), offrant un soutien et des ressources complémentaires aux familles.

L'établissement travaille en étroite collaboration avec les associations de quartier (bibliothèques, ludothèque, lire et faire lire,...).

Participation à des événements locaux

Chaque année, l'association Baby Novars organise une grande kermesse pour les familles des quatre crèches, créant un moment festif et convivial. Cet événement, qui se déroule dans un parc gracieusement prêté par la mairie, offre aux familles l'occasion de se réunir et de partager des instants joyeux autour de stands animés par le personnel.

Un pique-nique collectif et une animation musicale viennent enrichir cette journée, apportant une ambiance chaleureuse et communautaire. Ce rendez-vous annuel contribue à renforcer les liens entre les enfants, les parents et l'équipe, tout en célébrant l'esprit familial et associatif qui anime Baby Novars.

3.2 Les modalités de participation des familles à la vie de l'établissement

Les familles occupent une place centrale dans la vie de l'établissement Baby Novars. Le conseil d'administration, composé de parents actuels ou anciens, joue un rôle actif dans la gestion de l'association, permettant une réelle implication dans les décisions et orientations. Par ailleurs, les parents sont régulièrement invités à accompagner les enfants lors des sorties (bibliothèque, piscine, médiathèque, etc.), renforçant leur engagement dans le quotidien des crèches.

Des moments conviviaux, tels que le "café des parents", sont également organisés pour favoriser les échanges entre les familles et l'équipe. De plus, les parents sont encouragés à



participer à des activités ludiques, comme chanter les chansons emblématiques de la crèche avec les enfants et le personnel, contribuant ainsi à créer des liens chaleureux et festifs.

L'association valorise également les compétences des parents bricoleurs, qui sont sollicités pour de petites réparations, renforçant l'esprit d'entraide et de solidarité communautaire. Enfin, elle invite les familles à fournir des objets de récupération utilisés lors des ateliers, permettant aux enfants de développer leur créativité tout en découvrant l'importance du réemploi et du développement durable.

3.3 Les actions de soutien à la parentalité

L'association Baby Novars s'engage activement à accompagner les parents dans leur rôle éducatif à travers diverses initiatives :

- **Échanges quotidiens lors des transmissions** : Chaque jour, le personnel communique avec les parents pour les informer des activités, des besoins et du bien-être de leur enfant. Pour renforcer ces échanges, Baby Novars utilise l'application **DAILY**, une plateforme numérique permettant aux parents de recevoir directement sur leur téléphone toutes les informations essentielles concernant leur enfant. Cette solution facilite les transmissions quotidiennes et améliore la qualité des échanges oraux en les rendant plus fluides et complètes.
- **Cafés des parents** : L'association organise régulièrement des "cafés des parents", des moments conviviaux où les familles peuvent se retrouver pour échanger entre elles et avec le personnel. Ces rencontres permettent de partager des expériences, poser des questions et aborder des problématiques éducatives dans un cadre bienveillant.
- **Échanges avec la direction** : En cas de préoccupations spécifiques ou de questionnements, des entretiens avec la direction sont proposées. Ces échanges permettent de rechercher ensemble des solutions adaptées et d'offrir un soutien personnalisé aux familles.
- **Application Kidizz** : Pour répondre au souhait des familles de « voir leurs enfants en action » dans la crèche, Baby Novars utilise également l'application **Kidizz**. Cette plateforme permet de partager des photos, des vidéos et des commentaires sur les activités des enfants, offrant ainsi aux parents une immersion dans le quotidien de leurs enfants tout en respectant un cadre sécurisé et bienveillant.
- **Formations et interventions** : Baby Novars propose des formations et ateliers gratuits, tels que ceux organisés en collaboration avec l'association StopVEO (Stop aux Violences Éducatives Ordinaires). Ces initiatives visent à sensibiliser les parents aux pratiques éducatives bienveillantes et respectueuses des droits de l'enfant.

Ces actions renforcent le partenariat entre les familles et l'établissement, tout en offrant aux parents des outils modernes et des ressources pour mieux comprendre et accompagner le développement et l'épanouissement de leurs enfants.

3.4 Les dispositions d'accueil des personnes engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle

L'association Baby Novars a un partenariat avec la PMI et le centre parental du foyer du May qui permet l'accompagnement des enfants et des familles accueillies dans un cadre d'accueil adapté, tout en répondant à plusieurs objectifs :

Socialisation des enfants : En intégrant les enfants dans les crèches de Baby Novars, ce partenariat facilite leur socialisation avec d'autres enfants, favorisant leur développement personnel et leur adaptation dans un cadre collectif.



Soutien à l'insertion des parents : En assurant la prise en charge des enfants, ce partenariat permet aux parents de se concentrer sur leurs démarches de recherche d'emploi, de formation ou d'insertion professionnelle, contribuant ainsi à leur réintégration sur le marché du travail.

Renforcement du lien parent-enfant : Grâce à l'accompagnement global proposé à la fois par le centre parental et la crèche, les parents bénéficient de conseils et d'un soutien dans leur rôle éducatif, renforçant ainsi le lien parent-enfant dans un cadre bienveillant et sécurisé.

Facilitation de l'intégration sociale : Ce partenariat permet aux familles du foyer du May de mieux s'intégrer dans la société locale en participant à la vie collective de la crèche et en établissant des liens avec d'autres familles.

Ainsi, l'objectif est de fournir aux familles un environnement stable et soutenant, tout en aidant les parents à s'émanciper socialement et professionnellement, tout en garantissant aux enfants un cadre propice à leur développement.

L'association Baby Novars soutient activement le retour à l'emploi en proposant des accueils à temps complet pour les enfants, même lorsque les deux parents ne travaillent pas, et ce pour une durée limitée. Cette démarche permet aux parents de se consacrer pleinement à la recherche d'un emploi ou à leur réinsertion professionnelle. Une évaluation régulière est mise en place pour ajuster le soutien en fonction de l'évolution de la situation des parents.

3.5. La démarche en faveur du développement durable

Les quatre crèches de l'association Baby Novars bénéficient du label LabelVie - Écolo Crèche, reflétant leur engagement actif en faveur du développement durable. Elles adoptent des pratiques respectueuses de l'environnement, telles que le tri des déchets, l'utilisation de matériaux recyclés, et des actions de sensibilisation à la nature.

Dans cette démarche, l'association valorise l'importance des sorties en extérieur, permettant aux enfants de se connecter avec leur environnement naturel. Les activités de jardinage et la végétalisation des espaces de vie, tant intérieurs qu'extérieurs, jouent également un rôle clé, offrant aux enfants des expériences sensorielles et pratiques enrichissantes. Pour soutenir le développement de l'écosystème des jardins, des abris à insectes et des mangeoires à oiseaux sont installés, favorisant l'observation directe de la biodiversité (insectes, escargots, oiseaux...).

Les enfants participent à des projets d'élevage d'insectes, comme les coccinelles, et à des activités de manipulation d'éléments naturels tels que les feuilles, les fleurs, les herbes aromatiques ou les coquillages. Ces expériences stimulent leur curiosité et leur émerveillement face aux richesses de la nature.

Les fêtes des saisons, organisées régulièrement, sont l'occasion de découvrir les fruits et légumes de saison, sensibilisant les enfants aux cycles naturels. Par ailleurs, des actions spécifiques visent à sensibiliser les plus jeunes au gaspillage, notamment de l'eau et des denrées alimentaires, pour leur inculquer dès le plus jeune âge l'importance de préserver les ressources de notre planète.



IV. CONCLUSION

Le projet d'établissement de l'association Baby Novars reflète un engagement fort en faveur d'un accueil bienveillant, inclusif et de qualité, où les besoins des enfants et des familles sont au cœur des priorités. Ce projet s'appuie sur des valeurs humaines et sociales, une démarche pédagogique innovante et des actions concrètes en faveur du développement durable.

L'association met un point d'honneur à promouvoir le partenariat avec les familles, la formation continue de son personnel et l'intégration sociale, tout en valorisant la richesse des interactions au sein de ses crèches. Forte de ses équipes pluridisciplinaires et de ses initiatives pour un encadrement de qualité, Baby Novars s'efforce de créer un environnement stimulant et sécurisant, propice à l'épanouissement des tout-petits.

Enfin, l'association attache une grande importance au bien-être de son équipe, convaincue que le bien-être des enfants est étroitement lié à celui du personnel. Cette attention particulière permet de favoriser une atmosphère de travail positive, de renforcer la cohésion au sein de l'équipe, et d'assurer un environnement harmonieux et stimulant pour les enfants. Une équipe épanouie est plus à même d'offrir un encadrement de qualité, contribuant ainsi au développement équilibré des tout-petits.



Charte nationale d'accueil du jeune enfant

10 grands principes pour grandir en toute confiance

1

Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.

2

J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.

3

Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.

4

Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.

5

Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.

6

Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.

7

Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.

8

J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.

9

Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants.

10

J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.



Cette charte établit les principes applicables à l'accueil du jeune enfant, quel que soit le mode d'accueil, en application de l'article L. 214-11 du code de l'action sociale et des familles. Elle doit être mise à disposition des parents et déclinée dans les projets d'accueil.